# PROJET ACADÉMIQUE 2018 - 2021





### LE MOT DU RECTEUR

Je souhaite tout d'abord rendre hommage à tous ceux qui, depuis vingt ans, contribuent au fonctionnement, chaque jour plus performant, de notre service public d'éducation en Guyane: je veux parler ici de l'ensemble de la Communauté éducative (les personnels des écoles, des établissements et des services rectoraux, mais également les parents d'élèves, les organisations professionnelles, l'Université de Guyane, la collectivité territoriale de Guyane, les maires des Communes, les élus nationaux, les services de l'État, ainsi que toutes les institutions, privées et/ou publiques, partenaires de l'École).

Dans la continuité du travail conduit depuis vingt ans par ces milliers d'acteurs de la Communauté éducative de Guyane, le Projet Académique 2018-2021 se veut résolument ambitieux pour la jeunesse, les personnels et les familles, dans une démarche pragmatique de nouveaux progrès du fonctionnement de notre institution tant dans ses aspects pédagogiques et éducatifs que sur les plans matériel, logistique et organisationnel.

Ce Projet Académique est l'outil fédérateur convoquant volontés, compétences, savoir-faire et expériences au bénéfice du développement et de la consolidation d'un service d'éducation chaque jour plus efficient.

Dans une Académie classée presqu'entièrement en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) depuis 2016, les défis à relever sont nombreux et importants: l'accueil, bienveillant et exigeant, des enfants et des personnels; la capacité à innover au service d'apprentissages consolidés; la prévention du décrochage scolaire; la construction d'un climat scolaire apaisé; l'intégration des élèves allophones; le développement de la formation initiale et continue; la montée en compétence d'un nombre conséquent de personnels, les contractuels notamment; la stabilisation et la pérennisation des emplois; l'attractivité du territoire; la diversification des projets culturels; l'inclusion de tous les élèves ayant des besoins spécifiques; le bien-être et la santé des élèves et des personnels; l'orientation des élèves pour la poursuite d'études supérieures ou l'insertion professionnelle...

Dans un territoire vaste (plus grand département français), divers et riche, notamment de son plurilinguisme et de son multiculturalisme, les attentes quant à l'Éducation sont fortes, nombreuses, diverses également. Et face à ces attentes, je sais aussi combien la mobilisation des personnels est au rendez-vous de l'ambition légitime de l'Académie à voir ses élèves s'intégrer dans l'École, en comprendre le fonctionnement, apprendre et réussir tout en développant une conscience citoyenne et, in fine, le mieux-vivre ensemble.

Le choix a été fait dans ce nouveau Projet Académique de structurer les efforts à produire autour de 4 grands axes de réflexion et de travail: scolarisation — attractivité — formation — amélioration des performances. Ces quatre grands chantiers seront travaillés en dynamique puisque, dans le même temps, le Plan d'Urgence pour la Guyane de 2017 intègre la construction de 10 Collèges, 5 Lycées et 500 classes du Premier degré en moins de dix ans.

En outre, le Projet Académique 2018-2021 tel que présenté en quelques pages ne prétend pas viser une présentation exhaustive de l'ensemble des actions conduites jour après jour au sein des classes ni du foisonnement quotidien de projets et de compétences mis en œuvre dans les structures scolaires de notre territoire.

Ce Projet Académique doit pourtant permettre à chacun, quelle que soit sa place et sa mission au sein du système éducatif ou de la communauté scolaire: de voir reconnues la valeur et l'importance de son engagement; d'inscrire pleinement son action dans l'effort collectif réalisé pour faire progresser les performances scolaires de nos élèves; de savoir qu'il/qu'elle peut s'appuyer sur des dynamiques positives en termes de formation, de recherche pédagogique, d'innovation; d'adosser sa pratique à une logistique matérielle et numérique chaque jour plus adaptée aux besoins éducatifs de notre temps; etc.

Ce Projet Académique se veut résolument ancré dans notre territoire. Son ambition est de répondre pleinement, et de façon pragmatique, aux enjeux éducatifs de notre Académie.

Ce Projet Académique est le résultat de réflexions, d'apports, d'échanges, de concertations, de débats et de travaux collectifs, avec l'ensemble de la Communauté éducative. Tous les personnels, acteurs et partenaires ayant participé depuis plusieurs mois à cette dynamique sont ici remerciés pour leurs opportunes contributions.

Afin de suivre jour après jour et en toute transparence les actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce projet Académique, des indicateurs sont proposés pour chacun des axes et un comité de suivi sera mis en place pour en suivre les évolutions. Ce comité de suivi rédigera un rapport annuel.

Enfin, pour partager en continu des informations avec l'ensemble de la Communauté éducative, pour faciliter des échanges permanents sur les évolutions des enjeux éducatifs de notre territoire, un observatoire de la Scolarisation et de la Réussite Éducative sera créé.

Puisse tout ce travail sur le Projet Académique avoir tracé les grandes lignes de force de la mobilisation de tous les acteurs de la Communauté éducative au service de la pleine réussite de la jeunesse quyanaise au sein de l'École de la République.

En sulle, do on le ucillem à nos élèves, ... aux e ports de la Guyane, afin de bother un avenir radiens à votre beau territoire!

ALAIN AYONG LE KAMA

RECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE DE GUYANE

CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

### DIAGNOSTIC DE L'ACADÉMIE

### Tne académie jeune qui construit une éducation en adéquation avec son contexte

#### **C**ONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

I a Guyane, à la fois le plus grand département de France et le moins densément peuplé, est marquée par la concentration de sa population et de l'activité économique sur une étroite bande littorale. Le reste du territoire est couvert d'une vaste forêt équatoriale, bordée de part et d'autre de deux fleuves frontaliers avec le Brésil et le Suriname. Plus on s'éloigne de l'île de Cayenne, plus les situations de précarité sont prononcées, de même que l'enclavement géographique (réseau de transports peu développé, couverture mobile et numérique aléatoire...). La Guyane est un territoire plurilingue et multiculturel.

#### LA POPULATION SCOLAIRE, UN DÉFI POUR L'ACADÉMIE

Bien que la situation se soit nettement améliorée à plusieurs égards, d'importants écarts persistent par rapport à l'ensemble national. L'école doit relever le défi de la croissance démographique et de la dynamique migratoire, tout en comblant les déficits de personnels et en prenant en compte les spécificités locales pour la réussite et le bien-être de tous les élèves.

Pour accueillir tous les élèves, de nombreux établissements scolaires sont à construire tout en réhabilitant les structures existantes souvent vétustes.

- → Près de **40** % de la population a moins de 18 ans.
- → Près d'**un** Guyanais sur **trois** est d'origine étrangère.
- → La construction de 10 collèges, de 5 lycées et de 500 classes du premier degré environ est à prévoir dans les cinq à dix prochaines années.

#### LA SCOLARISATION EN GUYANE

La progression des effectifs est plus sensible sur les trois grandes agglomérations provoquant une "surcharge" des établissements du 2nd degré.

→ **44000** élèves au 1er degré pour **167** écoles.

→ **35000** élèves au 2nd degré pour **31** collèges et **13** lycées.

→ Entre 2006 et 2016, progression des effectifs de 11,6 % à l'école, 18,6 % au collège et 50 % au lycée.

La majorité des élèves est issue de milieux défavorisés.

→ **57** % de PCS défavorisées, **36** % de chômage.

70 % des élèves parlent une autre langue que le français à la maison

→ Au 1er septembre 2017, 1478\* Elèves Allophones Nouvellement Arrivés scolarisés (1222\* au 1er degré et 256\* au 2nd degré. 589\* EANA du 2nd degré en liste d'attente).

Des dispositifs confirmés comme les ILM au premier degré (doublés en 2017-2018 pour arriver à 80), ainsi que les dispositifs FLS ou les classes bilangues au 2nd degré sont primordiaux dans la réussite des élèves.

- → Progression des UP2A (19 UPE2A et 27 UPE2A-NSA dans les collèges. 62 dispositifs en école).
- → Un CASNAV qui doit réaliser l'accueil sur trois sites : Cayenne Kourou Saint-Laurent-du-Maroni.

Une académie placée en éducation prioritaire renforcée : 31 collèges publics dont 30 en REP+.

- → 2 % d'élèves de moins de deux ans scolarisés.
- → 107 PDMQDC (« Plus de maîtres que de classes ») Sur un total de 278 classes de CP (hors multi niveaux et classe unique), 131 ont été dédoublées soit 47 % de CP 100 % réussite, auxquelles il faut rajouter 9 classes à effectifs réduits (constat rentrée 2017).

Les inégalités territoriales face à l'illettrisme sont réelles et plus fortes dans les zones éloignées; 14 collèges ont mis en place une ou plusieurs 6e « Ambition réussite » accueillant des élèves « non-lecteurs » à l'issue de la scolarité primaire.

→ 29 % de jeunes guyanais sont considérés comme étant en situation préoccupante à l'écrit.

La fréquentation des internats par les élèves n'est pas à la hauteur des capacités d'accueil actuelles de l'académie.

→ Taux d'occupation des internats au niveau académique : 65 % (constat rentrée 2017)

<sup>\*</sup>chiffres en constante évolution

#### Une académie active et innovante, pour la réussite des élèves

#### Des projets, des dispositifs et des expérimentations

Des projets culturels en constante augmentation, de nombreux projets innovants dans différents domaines portés par des équipes volontaires et dynamiques qui ont besoin de davantage de stabilité des personnels et d'être accompagnées par des experts. La pédagogie différenciée, l'enseignement par compétences, les dispositifs pour renforcer la maîtrise de la langue, l'utilisation de la diversité culturelle et du plurilinguisme pour valoriser le potentiel des élèves constituent des leviers déterminants pour favoriser la réussite et l'épanouissement scolaires.

Les temps d'enseignement collectif ne suffisent pas à beaucoup d'élèves : des temps d'AP, d'APC, de devoirs faits sont bénéfiques pour les apprentissages, et le recours à l'individualisation des parcours de l'élève se révèle indispensable. Un accompagnement des enseignants dans ce sens est nécessaire pour faire évoluer les pratiques pédagogiques.

#### Prévention du décrochage

- Le réseau FOCALE et les PSAD sont mis en place sur 4 bassins depuis 2015.
- Les PSAD ont suivi près de 300 jeunes en 2016, près de 200 en 2017.

#### CLIMAT SCOLAIRE ET BIEN-ÊTRE:

e constat est préoccupant : les débordements aux abords des établissements se multiplient, les incivilités se banalisent et les conditions de travail sont de plus en plus difficiles. Cependant, des pistes pour améliorer la situation sont recensées :

- → la poursuite des actions de prévention des violences et de l'application de la convention EVIDENCE qui note les signalements et mobilise une équipe EMS ;
- → le développement des activités sportives ;
- → la pédagogie de projet ;
- → la création de solutions de restauration qui fait diminuer les errances ;
- → la sectorisation des écoles et des établissements pour répartir les effectifs et éviter la surcharge des établissements ;

- → la construction du sentiment d'appartenance à l'établissement ;
- → le développement avec les partenaires de services scolaires bien souvent insuffisants : transports, hébergement, restauration et fournitures scolaires ;
- → la stabilisation des équipes éducatives : CPE, AED et contrats aidés ;
- → le renforcement des pôles « santé et social » sur les sites isolés.

#### ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉLÈVES

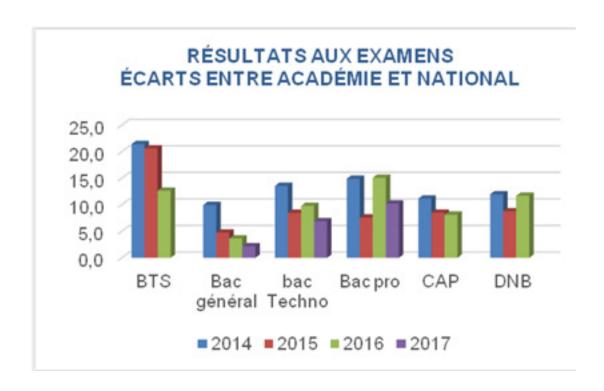
- La quasi-totalité des élèves de CM2 passe au collège.
- Des résultats académiques aux examens en progression mais qui restent en deçà des moyennes nationales.
- La poursuite vers la voie professionnelle en fin de 3e est priorisée par les familles, mais l'entrée en 2nde générale et technologique progresse.

Les BTS sont très demandés, notamment par les bacheliers professionnels.

→ 85 % des formations supérieures demandées correspondent au BTS pour 43.7 %, pour 32.5 % à la Licence et 10.6 % pour le DUT.

L'offre de formation pour une poursuite d'études sur le territoire se développe.

- → Le taux de passage en 2e année de Licence est de 22 % (40 % au niveau national).
- → Les sections d'apprentissage proposées par le CFA de l'Éducation nationale sont peu nombreuses.



### Dne académie peu attractive, avec des équipes éducatives à former et à stabiliser

#### **U**NE FAIBLE ATTRACTIVITÉ

- La Guyane, un territoire riche de sa diversité culturelle et linguistique, mais qui connaît un manque d'attractivité en externe et en interne. L'académie pâtit d'un manque récurrent de professeurs et fait appel à un nombre important de contractuels (35 % au 2nd degré).
- Sur les sites isolés les professeurs sont majoritairement, contractuels, débutants et ne font que de brefs séjours.
- En raison d'un réseau de transports peu développé, les temps de trajet ont un effet sur l'organisation des temps scolaires et le développement des activités sportives, périscolaires, etc.

#### DES ÉQUIPES À FORMER

Le besoin en formation initiale et continue des enseignants est colossal, à tous les niveaux :

- → pour l'entrée dans le métier des contractuels et des nouveaux titulaires ;
- → pour accompagner le développement professionnel des personnels ;
- → pour s'adapter aux conditions d'enseignement spécifiques culturelles et linguistiques de la Guyane.

Des difficultés pour mettre en place la formation persistent en raison :

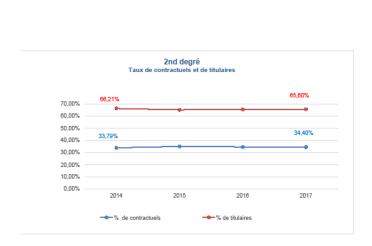
- → de l'éloignement du lieu d'affectation ;
- → de l'insuffisance des capacités de remplacement ;
- → du recrutement difficile des formateurs spécialisés ;
- → d'un vivier de formateurs insuffisant ;
- → du manque de développement de la formation hybride ;
- → d'une liaison encore insuffisamment coordonnée entre la formation initiale et la formation continue, entre l'ESPE et le rectorat.

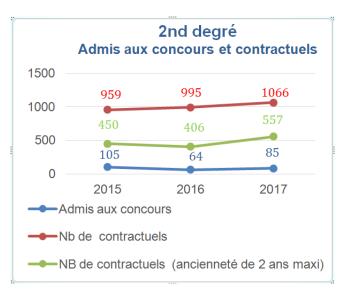
#### **D**ES ÉQUIPES À STABILISER

- Le mouvement des titulaires est important
  - → seulement **50** % des titulaires sont en poste depuis plus de **2 ans** dans le même établissement.
- · Les taux de contractuels au 2nd degré diffèrent selon les zones géographiques

→ littoral : 23.6 %
 → éloignés : 50,7 %
 → sites isolés : 81,1 %

- Les admis aux concours nationaux ne suffisent pas à résorber le déficit d'enseignants
- → Le nombre de contractuels au 2nd degré notamment augmente avec la montée des effectifs.
- Le recrutement local ainsi que la montée en compétences des contractuels constituent les pistes les plus susceptibles de répondre aux besoins.
  - → La formation de **300** alternants réalisée à l'ESPE va dans ce sens.
- Des avantages de nature financière (indemnités et majorations du traitement...) sont mis en place pour inciter les contractuels à travailler sur les sites de l'intérieur. Cependant, l'accueil et le logement y restent un point noir.
- La nomination d'un référent « sites isolés », l'organisation des « missions-fleuve » et la création d'une circonscription à Maripasoula sont une avancée.





### Axe 1: Scolarisation

### **AXE 1: SCOLARISATION**

OBJECTIF GLOBAL DE L'AXE : ORGANISER ET RÉUSSIR LA SCOLARISATION DE TOUS LES ENFANTS VIVANT SUR LE TERRITOIRE GUYANAIS AINSI QUE LEUR ACCÈS À LEUR MEILLEUR NIVEAU DE COMPÉTENCE.

L'accueil des élèves se heurte notamment à la disparité des moyens entre les communes de Guyane, à la fragilité du lien école/famille, ainsi qu'à la difficulté d'anticiper les flux migratoires. Aussi, cette mission ne peut être envisagée qu'avec l'appui des acteurs institutionnels (collectivités territoriales, parents d'élèves, associations et autres organismes) qui contribuent à l'accompagnement du service public d'éducation.

La promotion d'un climat scolaire serein s'appuie sur une démarche globale et positive permettant de favoriser le bien-être des élèves dans un environnement bienveillant instillant un climat de confiance et de réussite.

OBJECTIF 1 : RÉUSSIR LA MASSIFICATION DE LA SCOLARISATION EN TERRITOIRE D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER UNE PÉDAGOGIE ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE

**OBJECTIF 3 : U**NE ÉCOLE EXIGEANTE ET BIENVEILLANTE

**OBJECTIF 4 : F**AVORISER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

**OBJECTIF 5 : D**ÉVELOPPER UN CLIMAT SCOLAIRE QUI FAVORISE LES APPRENTISSAGES

## OBJECTIF 1: RÉUSSIR LA MASSIFICATION DE LA SCOLARISATION EN TERRITOIRE D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

- Amplifier la scolarisation de proximité afin de réduire le nombre d'enfants en attente de scolarisation
- Développer la scolarisation des 3 6 ans
- Mieux accueillir et accompagner les élèves à besoins spécifiques
- Mieux accueillir et accompagner les élèves allophones
- Informer les familles sur le système éducatif, le sens de l'école et les dispositifs d'accompagnement des élèves



- Développer des expérimentations de scolarisation et d'enseignement à distance
- Relancer l'Observatoire de la Scolarisation et de la Réussite Éducative
- Développer les structures d'accueil des 3-6 ans
- Optimiser les capacités d'accueil et les taux d'occupation des structures scolaires
- Créer des structures pour l'accueil des allophones et des élèves à besoins spécifiques
- Utiliser des médias adaptés pour faciliter la communication avec les familles



- Nombre d'élèves non-scolarisés
- Nombre d'élèves de 3-6 ans scolarisés
- Nombre de classes expérimentales
- Nombre de familles bénéficiant d'un accueil et/ou d'un accompagnement spécifique, en particulier dans les sites isolés
- Nombre d'élèves allophones nouvellement arrivés



- Augmentation de 50 % du nombre de dispositifs expérimentaux
- Diminution de 50 % du nombre d'élèves non-scolarisés et en attente de scolarisation
- Production d'un rapport annuel de l'état de l'école en Guyane (Observatoire)

## OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER UNE PÉDAGOGIE ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE

- Mettre en œuvre des approches pédagogiques innovantes qui prennent en compte la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage
- Réaffirmer la place primordiale des langues maternelles, des sciences, de l'histoire et de la géographie locales dans les enseignements
- S'appuyer sur les échanges et la coopération régionaux



- Privilégier l'enseignement de l'oral en contexte plurilingue
- Favoriser les projets pédagogiques prenant appui sur les apports de la recherche
- Utiliser le numérique éducatif pour former les élèves
- Multiplier les classes bilingues au 1er degré,
- Renforcer les dispositifs « ILM » et « PE locuteurs »
- Assurer la cohérence des modalités de soutien et d'accompagnement des élèves
- Faciliter l'accès aux ressources locales
- Renforcer les partenariats régionaux et internationaux
- Favoriser le déploiement de la Maison pour la Science



- Nombre de projets impliquant l'enseignement de l'oral
- Nombre de classes bilingues
- Nombre d'élèves impliqués dans des actions d'ouverture internationale
- Nombre d'enseignants formés par la Maison pour la Science



- Mener 100 % des projets engagés à leur terme
- Doublement des classes bilingues
- Formation de tous les ILM et de tous les PE locuteurs
- Utilisation d'au moins une ressource locale par tous les enseignants
- Augmentation de 50 % du nombre d'élèves impliqués dans des actions d'ouverture internationale
- Augmentation de 50 % du nombre d'élèves ayant réalisé un stage ou PFMP dans l'environnement régional

### **OBJECTIF 3: UNE ÉCOLE EXIGEANTE ET BIENVEILLANTE**

- Accompagner les familles et les élèves dans le cadre d'un changement d'école ou d'établissement, en particulier ceux issus des sites isolés
- Construire une carte de formation adaptée aux besoins du territoire et qui permette un parcours choisi et réussi
- Mener les élèves à leur meilleur niveau d'excellence en mettant en place un environnement propice aux apprentissages
- Développer des relations respectueuses et apaisées au sein de l'école pour améliorer le « vivre- ensemble »



- Mieux accueillir les familles lors des changements d'établissement pour éviter de créer des ruptures.
- Mettre en place un protocole d'accueil des nouveaux arrivants en provenance d'une autre structure scolaire
- Construire et développer l'usage d'outils de positionnement des compétences des élèves.
- Développer un plan lecture dans chaque réseau REP
- Renforcer les actions d'ouverture de l'école en direction des parents pour une meilleure implication dans les instances de concertation et dans les projets « école/familles »
- Mettre en place la cellule « Laïcité, Faits religieux, Citoyenneté et Parentalité »
- Actions de prévention contre la violence
- Dispositif d'évaluation bienveillante
- Mise en place des parcours Avenir, Éducatif de Santé, d'Éducation Artistique et Culturelle, Citoyen



- Nombre de familles concernées par les changements d'établissement
- Nombre d'espaces parents
- Nombre d'établissements et d'écoles mettant en œuvre un protocole d'accueil
- Nombre d'établissements ayant produit des tests de positionnement
- Nombre de parents participants aux projets « école/familles »
- Nombre de projets relatifs aux parcours (Avenir, Éducatif de Santé, d'Éducation Artistique et Culturelle, Citoyen)
- Réduction des violences et des incivilités



- 100 % des familles accompagnées
- Utilisation du protocole d'accueil mis en place par 100 % des établissements et des écoles
- Mise en place par 100 % des réseaux d'au moins un projet impliquant des partenaires
- Réduction de 50 % du nombre de non-lecteurs soumis aux tests nationaux
- Un espace parents par réseau
- Doubler le taux de participation aux élections des parents d'élèves
- Mener à terme 100 % des projets école/famille
- Mise en place des parcours (Avenir, Éducatif de Santé, d'Éducation Artistique et Culturelle, Citoyen) par 100 % des réseaux

#### OBJECTIF 4: FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

- Réduire le décrochage scolaire
- Développer la persévérance scolaire



- Former les acteurs de remédiation et de prévention du décrochage scolaire
- Développer les actions de prévention dans les E.P.L.E
- Mieux articuler les dispositifs de lutte contre le décrochage
- Mesurer l'absence non justifiée des enseignants et analyser ses motifs, pour accroître le taux de remplacement
- · Mettre en place des stages d'immersion sur le littoral pour les collégiens des sites isolés
- Accroître et améliorer l'accueil dans les internats pour les élèves des sites isolés



- Nombre de stagiaires formés sur la question du décrochage scolaire
- Nombre de jeunes suivis tout au long de leur parcours d'insertion
- Nombre de jeunes pris en charge par la MLDS
- Taux d'absence des élèves
- Taux d'absence des enseignants
- Pourcentage de diplômés dans l'académie (calculé par rapport à la classe d'âge)
- Internats
  - · Nombre d'internes provenant des sites isolés
  - Nombre d'internats ouvrant le week-end
  - Nombre de projets d'internat intégrant un module d'accueil spécifique des jeunes des sites isolés



- Doubler le nombre de stagiaires formés à la prévention du décrochage scolaire et au développement de la persévérance scolaire
- Doubler le nombre de jeunes pris en charge par la MLDS
- Diminuer de 30% le nombre de décrocheurs
- 100% des décrocheurs suivis tout au long de leur parcours
- Diminuer de 30% le taux d'absence des élèves
- Augmenter de 30% le taux de remplacement des enseignants absents
- Doubler le nombre d'internes en provenance des sites isolés
- 100% des internats ouverts le week-end

## OBJECTIF 5 : DÉVELOPPER UN CLIMAT SCOLAIRE QUI FAVORISE LES APPRENTISSAGES

- Avoir une stratégie d'équipe pour rendre l'école plus juste et plus équitable
- Renforcer la formation initiale des personnels sur ce domaine
- Créer un cadre serein et propice aux apprentissages
- Lutter contre les actes de violence et de harcèlement
- Développer les pratiques partenariales
- Favoriser les pratiques sportives



- · Soutenir et accompagner des stratégies d'équipe
- Mettre en place des actions favorisant la coéducation
- Activer les Commissions d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)
- Activer les Comités Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
- Activer les CVC et CVL
- Activer la convention EVIDENCE
- S'appuyer sur l'expertise et l'accompagnement de l'Équipe Mobile de Sécurité (EMS)
- Mettre en place la cellule « Laïcité, Faits religieux, Citoyenneté et Parentalité »
- Développer les compétitions sportives intra et inter-établissements
- Développer les sections sportives et renforcer les missions de l'UNSS et de l'USEP



- Bien-être à l'école
- Nombre de conseils de discipline
- · Nature et nombre des incidents remontés
- Nombre de dépôts de plainte
- Nombre d'interventions de la cellule « Laïcité et Faits religieux »
- Nombre de compétitions sportives intra et inter-établissements
- Nombre de compétitions féminines
- Nombre de sections sportives créées



- 75% des enquêtes locales de climat scolaire laissent apparaître une satisfaction des usagers
- Augmenter de 25% la participation des parents aux activités de l'établissement.
- Diminuer de 50% le nombre de conseils de discipline
- Diminuer de 50% le nombre de plaintes
- Au moins une section sportive par circonscription
- 100% des établissements ont participé à au moins une compétition

# Axe 2: Les ressources Humaines

### Axe 2: Les Ressources humaines

### OBJECTIF GLOBAL DE L'AXE: MIEUX ACCUEILLIR ET MIEUX GÉRER LES PERSONNELS ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE L'ACADÉMIE.

accueil et l'accompagnement de tous les personnels sont des facteurs clés dans la stabilité des prises de poste. Il convient donc d'offrir aux nouveaux professeurs les conditions d'une première formation au plus près de leurs besoins immédiats dès leur entrée dans le métier. Pour stabiliser et valoriser les ressources humaines, pour développer l'attractivité de l'académie, la communication avec les services du rectorat, la fluidité des procédures d'affectation et d'installation administrative doivent être irréprochables. Mais c'est également en affichant et en développant des partenariats prometteurs de développement professionnel que les professeurs qui nous rejoignent se stabiliseront sur le territoire pour des périodes plus longues.

OBJECTIF 1 : CONSOLIDER LES PROCÉDURES D'ACCUEIL POUR PERMETTRE L'ACCULTURATION DES PERSONNELS

**OBJECTIF 2 : F**LUIDIFIER LES PROCÉDURES DE GESTION DES PERSONNELS

**OBJECTIF 3: B**ÂTIR UNE STRUCTURE ADMINISTRATIVE PERFORMANTE

OBJECTIF 4 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES DE GUYANE

# OBJECTIF 1: CONSOLIDER LES PROCÉDURES D'ACCUEIL POUR PERMETTRE L'ACCULTURATION DES PERSONNELS

- Mieux informer les entrants dans l'académie, les débutants dans le métier et les contractuels
- Accompagner la prise de fonction des entrants dans l'académie, des débutants dans le métier et des contractuels
- Harmoniser l'accompagnement des nouveaux personnels dans les établissements et circonscriptions



- Concevoir des outils de communication : livret d'accueil, site académique, affichage dans les établissements
- Mettre en place des temps d'information permettant la connaissance du territoire
- Mettre en place des Journées académiques d'accueil
- · Harmoniser un protocole d'accueil pour les nouveaux personnels dans les établissements



- Enquête de satisfaction
- Nombre de participants aux journées d'information
- Actions effectivement mises en place



- 100% des personnels satisfaits
- 70% de participation
- 100% des établissements fixant un protocole

## OBJECTIF 2 : Fluidifier les procédures de Gestion des personnels

- Faciliter tous les actes administratifs
- Faciliter le dialogue avec les services rectoraux
- Favoriser l'accompagnement administratif des EPLE



- Mettre en place une cellule d'accueil au rectorat pour les nouveaux arrivants
- Afficher des créneaux d'accueil physique et téléphonique fixes
- Mettre en place un accueil téléphonique orientant efficacement les chefs d'établissements et les IEN 1er degré vers le service adéquat
- Mettre en place une cellule d'accompagnement des EPLE



- Suppression des incidents administratifs
- Enquête de satisfaction



- 0 % d'incidents
- 100 % de personnels satisfaits

### OBJECTIF 3 : BÂTIR UNE STRUCTURE ADMINISTRATIVE PERFORMANTE

- Apporter aux services administratifs la compétence technique et la réactivité d'une administration moderne.
- Faire progresser la performance des équipes administratives et de gestion des EPLE.
- Mieux prendre en compte la santé et la sécurité des personnels.



- Développer les stages et les formations professionnelles pour les administratifs et les gestionnaires.
- Sensibiliser les équipes de direction à une utilisation efficiente des moyens attribués.
- Développer la performance des cadres au management et à l'animation des services.
- Poursuivre la formation initiale et continue des personnels d'encadrement.
- Organiser des rencontres entre les personnels de direction, les IEN du 1er degré et les chefs de services administratifs à l'échelle du bassin.
- Développer les actions conduites par les CHSCT.



- Taux d'incident de la DGFIP sur les activités financières.
- Qualité d'utilisation des moyens.
- Délais de remontée des TRM.
- Délais de vote des budgets et comptes financiers.
- Nombre de rencontres de bassin organisées.
- Nombre d'actions de prévention traitées, en matière de santé et sécurité au travail.



- Taux d'incidents < au taux de tolérance de la DGFIP.</li>
- 100 % de TRM soumis aux CA dans les délais.
- 100% des TRM remontés dans les délais.
- 100% des moyens de la DGH mobilisés.
- 100% des projets réalisés.
- 100% des crédits attribués consommés.
- 100 % de Comptes Financiers votés dans les délais.
- 100% des budgets votés dans les délais.
- Au moins une rencontre de bassin par an.
- Au moins 3 CHSCT par an au niveau académique.

# OBJECTIF 4: DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES DE GUYANE

- · Renforcer l'attractivité des sites de l'intérieur
- Afficher les atouts de l'académie



- Améliorer les conditions de travail et de vie quotidienne.
- Faire du site académique un outil de valorisation des atouts de l'académie.
- Solliciter les partenaires lors des journées d'accueil des nouveaux arrivants (Parc Amazonien, Maison pour la Science, Centre Spatial Guyanais...).



- Taux d'entrants et de sortants dans l'académie.
- Ancienneté moyenne des personnels dans l'académie.



- Augmenter de 20 % le nombre d'entrants dans l'académie.
- Atteindre la moyenne nationale pour l'ancienneté dans le poste.

### AXE 3: FORMATION

### **AXE 3: FORMATION**

### OBJECTIF GLOBAL DE L'AXE : OFFRIR UNE FORMATION POUR TOUS LES PERSONNELS AFIN DE FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

The approche adaptée au contexte local et à ses contraintes impose un effort de formation important et diversifié, afin de permettre à chacun de bénéficier d'un parcours de formation qui construise progressivement les compétences pointues dont le territoire a besoin. Des modalités de formation innovantes doivent être mises en place pour s'adapter au contexte spécifique de certains sites et publics, et pour donner la possibilité à tous les acteurs des communautés scolaires de se réaliser et de s'insérer dans un processus de développement professionnel qui s'inscrive dans des démarches individuelles et collectives.

**OBJECTIF 1: ENCOURAGER LA FORMATION DE TOUS LES PERSONNELS** 

**OBJECTIF 2 : D**ES FORMATIONS PENSÉES POUR LE CONTEXTE SPÉCIFIQUE DE LA **G**UYANE

**OBJECTIF 3: D**ES FORMATIONS PÉDAGOGIQUES INNOVANTES

**OBJECTIF 4: F**AVORISER LA FORMATION PAR LES OUTILS NUMÉRIQUES

## OBJECTIF 1 : ENCOURAGER LA FORMATION DE TOUS LES PERSONNELS

- Favoriser l'accès à la formation initiale et continue
- Construire un parcours progressif de formation
- Entrer dans une logique de formation professionnelle continue
- Rationnaliser les temps de formation



- Faciliter et anticiper l'accès au PAF
- Favoriser l'accès à l'ESPE
- Inciter les jeunes à inscrire les métiers de l'enseignement dans leur projet professionnel
- Construire les formations à partir des besoins identifiés
- Favoriser une réflexion régulière sur les compétences acquises et les besoins en formations
- · Créer un calendrier académique des formations



- Nombre de personnels formés de toutes les catégories
- Évolution du taux de participants
- Taux d'inscription individuelle volontaire aux modules de formation (PAF et administratif)
- Écart entre le nombre d'actions de formations continues proposées et le nombre d'actions de formations réalisées



- 100 % des personnels ont accès à la formation
- 100% des personnels auront bénéficié au moins d'une formation

# OBJECTIF 2: DES FORMATIONS PENSÉES POUR LE CONTEXTE SPÉCIFIQUE DE LA GUYANE

- Assurer une formation de tous les acteurs pédagogiques dans le domaine du lire, écrire, parler
- Augmenter le vivier des formateurs
- Renforcer la formation et l'accompagnement des personnels des sites isolés



- Favoriser la formation de formateurs
- Valoriser la mission de formateur
- Encourager les formations d'initiatives locales
- · Favoriser le déplacement des formateurs sur les sites isolés



- · Nombre de formations sur site dont sites isolés
- Nombre de formations de formateurs
- · Nombre de formations orientées vers le lire, écrire, parler
- Nombre de certifications (CAFFA, CAFIPEMF, FLS, FLE...)



- 100% des formations incluent le lire, écrire, parler
- 100% des sites isolés auront bénéficié de formations
- Doubler le nombre des certifications

### OBJECTIF 3: DES FORMATIONS PÉDAGOGIQUES INNOVANTES

- Former à des pratiques de coéducation innovantes
- Former à l'évaluation positive et bienveillante
- Favoriser l'expérimentation pédagogique
- S'appuyer sur les langues maternelles pour apprendre le français



- Favoriser la participation des parents aux pratiques de coéducation
- Rendre le PAF plus interdisciplinaire et transdisciplinaire
- Favoriser la pédagogie de projet
- · Assurer une veille scientifique sur les évolutions de la recherche didactique et pédagogique
- · Permettre des aménagements et des assouplissements du cadre pédagogique
- Généraliser les formations FLE/FLS



- Nombre de projets impliquant des parents
- Nombre de formations communes interdisciplinaires et inter-degrés
- Nombre de projets pédagogiques innovants proposés et réalisés
- Nombre de formations FLE/FLS



- Doublement de la participation des parents
- Doubler le nombre de projets innovants
- Doubler l'offre de formations interdisciplinaires et inter-degrés
- 100% des personnels formés en FLE/FLS

# OBJECTIF 4 : FAVORISER LA FORMATION PAR LES OUTILS NUMÉRIQUES

- Développer la formation hybride (temps en présentiel et à distance)
- Développer la formation ouverte à distance (FOAD)
- Développer l'offre de formation aux usages pédagogiques du numérique
- Rendre plus accessible le numérique pour tous



- Offrir des formations à distance, en ligne et hors-ligne
- Élargir et renforcer le vivier des formateurs dans le domaine du numérique
- Déployer et renforcer les environnements numériques dans les écoles et établissements



- Nombre proposé de formations à distance
- Nombre de participants à des formations à distance
- Nombre de formateurs formés au numérique
- Taux d'accès aux outils numériques (élèves et enseignants).
- Nombre de stagiaires de la Maison pour la Science



- Tripler l'offre de formation à distance, en ligne et hors-ligne.
- 100% des personnels auront reçu au moins une formation hybride
- Un environnement numérique connecté dans chaque école et EPLE

### Axe 4: Une académie performante

# OBJECTIF GLOBAL DE L'AXE : AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE L'ACADÉMIE

L'énjeu majeur de l'académie est de s'inscrire dans un processus garantissant la réussite de tous les élèves, indépendamment de leur statut social et de leur lieu de scolarisation sur le territoire. Un pilotage adapté aux besoins du territoire, axé sur la qualité de la communication interne et des partenariats, mettra l'accent sur la mise en place de dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes et du développement socio-économique du territoire.

Les comportements de santé à risque structurent et renforcent les inégalités sociales au cours de l'enfance et de l'adolescence. Promouvoir des actions d'éducation à la santé à l'école revêt par conséquent un caractère fondamental dans les projets des établissements et des circonscriptions.

Aussi, l'évolution des pratiques pédagogiques et professionnelles ainsi que la culture de l'évaluation, doivent faire partie intégrante du pilotage des actions au plan académique, au service de l'amélioration des compétences et du rayonnement de l'académie.

OBJECTIF 1 : FÉDÉRER LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE AUTOUR D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR UNE DÉMARCHE QUALITÉ

OBJECTIF 2 : RENDRE L'ÉCOLE ATTENTIVE À LA SANTÉ DES ÉLÈVES

OBJECTIF 3 : RENFORCER L'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION DES RISQUES

Objectif 4 : Contribuer au développement socio-économique du territoire

OBJECTIF 5 : ÉTABLIR DES LIENS PRIVILÉGIÉS AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE ET LES ASSOCIATIONS POUR RAPPROCHER L'ÉCOLE DU MONDE PROFESSIONNEL

# OBJECTIF 1: FÉDÉRER LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE AUTOUR D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR UNE DÉMARCHE QUALITÉ

- · S'engager dans une démarche qualité
- Assurer une évaluation des actions et dispositifs mis en oeuvre
- Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux



- Mettre en place des évaluations globales des établissements
- Relancer l'Observatoire de la Scolarisation et de la Réussite Éducative
- Mettre en place des outils d'auto-évaluation des établissements et des services
- Contractualiser les objectifs
- Mettre en place des t\u00e1bleaux de bord simples et accessibles



- Nombre d'évaluations globales réalisées
- Nombre de tableaux de bord élaborés
- Performances des élèves aux évaluations (résultats aux examens, aux évaluations nationales et internationales)



- 3 évaluations globales en lycée (LGT, LP et LPO) et 6 en CLG
- 100% des établissements possèdent un tableau de bord
- Augmenter de 5 points les taux de réussite aux examens
- Augmenter de 25% le nombre d'élèves lecteurs en 6e
- Diminuer de 25% le nombre de sorties sans qualification
- · Doubler les dispositifs d'organisation apprenante accompagnés dans l'académie

# OBJECTIF 2: RENDRE L'ÉCOLE ATTENTIVE À LA SANTÉ DES ÉLÈVES

- Permettre le dépistage et la prise en charge précoces de toutes difficultés et troubles susceptibles d'impacter la scolarité (troubles visuels, auditifs, situations de handicap...) en développant les pratiques partenariales
- Assurer la détection par l'équipe éducative des difficultés des élèves telles que les difficultés d'apprentissage, relationnelles, affectives, comportementales et développementales
- Participer à l'amélioration de la santé globale des enfants et particulièrement en communes isolées



- Renforcer les dépistages et prises en charge médico-sociales pour faire face aux enjeux de santé publique en s'appuyant sur la convention cadre ARS / Rectorat
- Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap
- Élaborer des protocoles de prise en charge s'appuyant sur l'expertise des référents santé des établissements
- Proposer des formations inter -catégorielles spécifiques auprès de la communauté éducative (en partenariat avec les institutions et associations compétentes), en les intégrant dans le cursus initial et la formation continue
- Informer les jeunes sur les dispositifs qui leur sont destinés et sur l'offre de soins en matière de santé



- Bilan de santé des enfants de grande section et des élèves de 6e
- Nombre de visites médicales de 6e par an
- Nombre de dépistages infirmiers par an des élèves de 12 ans
- Nombre de PAI, PAP, PPS
- Nombre de formations inter-catégorielles
- Nombre d'actions d'information à destination des élèves



- Au moins 50% des enfants de 6e bénéficient d'une visite médicale par an
- · Au moins 90% des enfants de 12 ans bénéficient d'un dépistage infirmier
- 80% des enfants à besoins spécifiques bénéficient d'un PAP, PPS ou PAI
- Améliorer le taux de couverture vaccinale pour tendre vers 95%
- 100% des élèves informés

# OBJECTIF 3 : RENFORCER L'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION DES RISQUES

- Renforcer la prévention des risques (conduites addictives, jeux dangereux, phénomène des mules, risques sexuels, violence et harcèlement, ...)
- Promouvoir l'éducation nutritionnelle et l'activité physique
- Favoriser la coéducation
- Développer les pratiques partenariales



- Mener des actions de prévention sur toutes les thématiques prioritaires et les valoriser
- · Accompagner la mise en œuvre du Parcours Éducatif de Santé
- Mobiliser les Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)
- Mobiliser les CVC et les CVL sur ces questions
- Multiplier et consolider les partenariats institutionnels et associatifs
- Proposer des formations à destination de l'ensemble de la communauté éducative et intégrer la promotion de la santé dans la formation initiale des enseignants
- Organiser des séances de sensibilisation auprès des parents



- · Nombre d'établissements mettant en œuvre un Parcours Éducatif de Santé
- Nature et nombre des incidents remontés
- Nombre de signalements ou remontées d'informations préoccupantes
- Nombre d'actions combinant alimentation et activité physique
- Nombre d'élèves de 12 ans en surpoids



- 100% des établissements ont mis en œuvre le Parcours Éducatif de Santé
- 100% des élèves de Guyane auront bénéficié d'au moins 1 séance d'éducation à la sexualité par cycle
- Diminuer de 20% le nombre de grossesses non désirées chez les jeunes scolarisées
- Diminuer de 50% le nombre des conseils de discipline pour consommation de substances illicites
- 100% des enfants auront bénéficié d'une éducation nutritionnelle dans le 1er degré
- 100% des enfants auront bénéficié d'une séance de prévention sur l'hygiène buccodentaire dans le 1er degré
- 100% des lycéens auront bénéficié d'une séance d'information sur les conduites à risque

### OBJECTIF 4 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

- Renforcer la connaissance réciproque des dispositifs, instances et actions des partenaires
- Favoriser tous les partenariats pour préparer à l'entrée sur le marché de l'emploi
- Développer la certification continue des adultes
- Valoriser l'esprit d'entreprendre



- Communiquer à l'interne et à l'externe les orientations du Conseil académique Éducation-Économie
- Renforcer la coopération régionale et internationale de l'académie en faveur de l'insertion professionnelle
- Soutenir des actions innovantes avec les partenaires
- Accompagner la mise en place des *Comités Locaux École-Entreprise* (CLEE) en lien avec les partenaires



- Taux de satisfaction des acteurs concernés
- Nombre d'actions réalisées avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux
- Nombre de bénéficiaires des actions conduisant à des certifications
- Nombre de dispositifs d'aide ou d'accompagnement à la création d'entreprises



- 100% des acteurs satisfaits
- · Augmenter de 50% le nombre d'actions réalisées
- Augmenter de 25% le nombre de bénéficiaires
- Doubler le nombre de dispositifs d'aide ou d'accompagnement à la création d'entreprises

# OBJECTIF 5: ÉTABLIR DES LIENS PRIVILÉGIÉS AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE ET LES ASSOCIATIONS POUR RAPPROCHER L'ÉCOLE DU MONDE PROFESSIONNEL

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
- · Impliquer les élèves dans les projets de partenariat



- · Mener des actions communes avec les partenaires afin de bénéficier de leur expertise
- Mettre en place des points d'étape afin de faire vivre ces partenariats
- · Mettre en place des comités de suivi pour tous les partenariats



- Nombre d'actions menées avec les partenaires
- Pourcentage d'élèves bénéficiant de ces partenariats
- · Nombre d'établissements de l'académie mobilisant ces partenariats



- Augmenter de 50% le nombre d'actions menées avec les partenaires
- 50% des élèves bénéficient d'un partenariat

### **G**LOSSAIRE

AED: Assistant d'Education

AP: Accompagnement Personnalisé

APC: Activités Pédagogiques Complémentaires

ARS : Agence Régionale de Santé BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CA : Conseil d'Administration

CAFFA: Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique

CAFIPEMF : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles

Maître Formateur

CASNAV: Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés

CESC : Comission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

CFA : Centre de Formation des Apprentis CLEE : Comité Local Ecole Entreprise

CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CNED : Centre National d'Enseignement à Distance

CP: Cours Préparatoire

CPE : Conseiller Principal d'Education CVC : Conseil de Vie Collégienne CVL : Conseil de Vie Lycéenne

DGFIP: Direction Générale des Finances Publiques

DGH: Dotation Globale Horaire

DUT : Diplôme Universitaire de Technicien EANA: Elèves Allophones Nouvellement Arrivés

EMS: Equipe Mobile de Sécurité

EPLE : Etablissement Public Local d'Enseignement ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et l'Education

FLS: Français Langue Seconde

FOAD: Formation Ouverte A Distance

FOCALE : Formation Qualification Emploi de l'éducation nationale

ILM : Intervenant en Langue Maternelle LGT : Lycée Général et Technologique

LP : Lycée Professionnel LPO : Lycée Polyvalent

MLDS: Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

PAF : Plan Académique de Formation PAI : Projet d'Accueil Individualisé

PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé PGS : Professions et Catégories Sociales PDMQDC : Plus De Maîtres Que De Classes

PE : Professeur des écoles

PES: Parcours Educatif de Santé

PPS: Projet Personnalisé de Scolarisation

PSAD : Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs

REP+: Réseau d'Education Prioritaire renforcée

TRM : Tableau de Répartition des Moyens

UPE2A: Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

UPE2A-NSA: Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants-Non Scolarisés

Antérieurement



